

**C. — Date des élections destinées à pourvoir à un siège vacant  
à la Cour internationale de Justice**

A sa 2321<sup>e</sup> séance, le 21 décembre 1981, le Conseil a procédé à la discussion de la question intitulée "Date des élections destinées à pourvoir à un siège vacant à la Cour internationale de Justice (S/14799<sup>74</sup>)".

**Résolution 499 (1981)**

**du 21 décembre 1981**

*Le Conseil de sécurité,*

*Apprenant avec regret le décès de M. Abdullah*

<sup>74</sup> Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-sixième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1981.*

El-Erian, juge à la Cour internationale de Justice, survenu le 12 décembre 1981,

*Constatant que, de ce fait, il y a un siège à pourvoir à la Cour internationale de Justice pour la période non encore accomplie du mandat du juge décédé et qu'il convient de pourvoir à ce siège conformément aux dispositions du Statut de la Cour,*

*Notant que, conformément aux dispositions de l'Article 14 du Statut, la date des élections destinées à pourvoir à ce siège doit être fixée par le Conseil de sécurité,*

*Décide que les élections destinées à pourvoir au siège vacant auront lieu lors d'une séance du Conseil de sécurité et d'une séance de l'Assemblée générale à la reprise de sa trente-sixième session.*

*Adoptée à l'unanimité à la 2321<sup>e</sup> séance.*

**RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION  
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL<sup>75</sup>**

A ses 2303<sup>e</sup>, 2304<sup>e</sup>, 2305<sup>e</sup>, 2310<sup>e</sup> et 2312<sup>e</sup> séances, tenues en privé les 27 et 28 octobre, 4 et 17 novembre et 11 décembre 1981 respectivement, le Conseil a examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

**Résolution 494 (1981)**

**du 11 décembre 1981**

*Le Conseil de sécurité,*

*Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,*

*Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Javier Pérez de Cuéllar Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 1<sup>er</sup> janvier 1982 au 31 décembre 1986.*

*Adoptée à l'unanimité à la 2312<sup>e</sup> séance.*

<sup>75</sup> Question ayant fait l'objet de résolutions ou décisions de la part du Conseil en 1946, 1950, 1953, 1957, 1962, 1966, 1971 et 1976.